

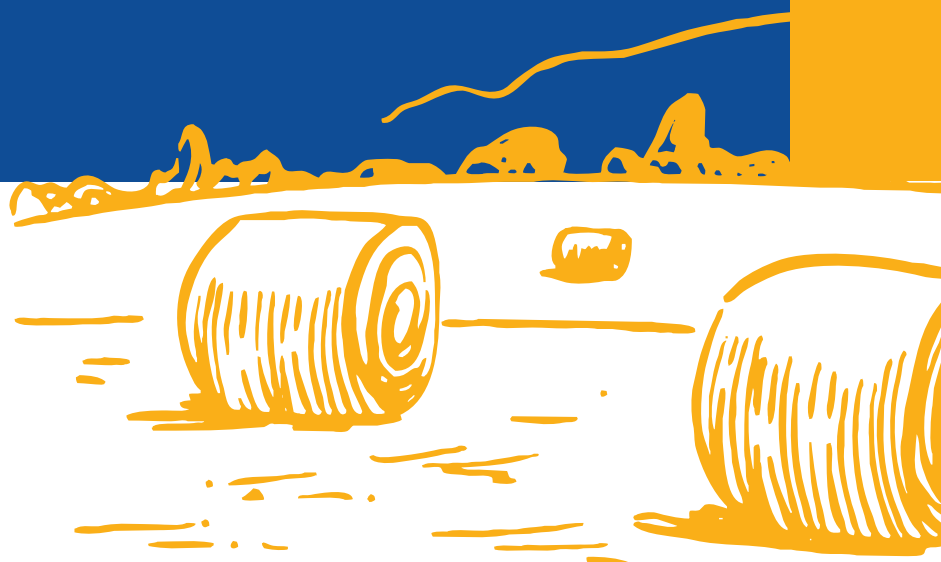
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
Ile-de-France

RAPPORT, D'ACTIVITÉ 2022



MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
Ile-de-France

RAPPORT, D'ACTIVITÉ 2022



SOMMAIRE

- **4 ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**
- **6 L'ÉDITO DU PRÉSIDENT**
- **7 LE COMITÉ DE DIRECTION**
- **8 LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION (COG)**
- **10 GARANTIR LA QUALITÉ DE SERVICE**
 - 10 LA RELATION DE SERVICE
 - 13 LE DÉPARTEMENT PRESTATIONS
 - 15 LE DÉPARTEMENT COTISATIONS ET DONNÉES ENTRANTES
- **16 MOBILISER LE GUICHET UNIQUE**
 - 16 LE SERVICE DE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL
 - 18 LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
 - 20 LE SERVICE DU CONTRÔLE MÉDICAL/PÔLE DE SANTÉ PUBLIQUE
 - 23 LA PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE
 - 25 L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE
 - 30 L'OFFRE DE SERVICE SUR LES TERRITOIRES
- **34 PILOTER ET VALORISER LES RESSOURCES**
 - 34 LE DÉPARTEMENT FINANCES ET COMPTABILITÉ
 - 36 CONTRÔLE ET CONFORMITÉ
 - 39 RESSOURCES HUMAINES
 - 40 STRATÉGIE ET PILOTAGE
 - 41 PÔLE COMMUNICATION
 - 42 PÔLE IMMEUBLES, ACHATS ET INTERVENTIONS DIVERSES
 - 43 PÔLE INFORMATIQUE



ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



« Plus haut et plus loin ».

je pourrais résumer ainsi l'ambition que je donne à notre MSA au service de l'ensemble de ses adhérents, en veillant à toujours faire mieux avec les moyens dont on dispose tant sur un plan humain que financier.

2022 restera marquée par l'aboutissement des négociations avec l'Etat de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) de la MSA pour 2021-2025 signée au premier trimestre 2022, après une année 2021 notamment sans recrutement malgré les départs constatés. Disposer d'un cadre, 16 mois après le début effectif de cette nouvelle COG, même s'il reste fortement contraignant et exigeant, nous a permis de bâtir notre feuille de route jusqu'à 2025.

Une COG déclinée entre la CCMSA et chaque caisse, en Contrat pluriannuel de gestion avec 126 indicateurs à suivre dont la moitié environ porte sur la qualité de service nécessitant par conséquent, un renforcement du pilotage de la production de façon plus fine, plus resserrée, pour faire face à des niveaux d'exigence plus importants. Un renforcement au plan local, mais aussi national avec un suivi précis du volume de dossiers qui reste à traiter (suivi des stocks de chaque MSA). Cette recherche de performance et d'efficience nous la partageons aussi avec la MSA Marne-Ardenne-Meuse avec laquelle nous sommes mutualisés pour plusieurs prestations et continuons à travailler de concert.

Un recentrage sur notre mission de service public

La raison d'être de la MSA est sa mission de service public et repose sur sa capacité à pouvoir rendre un service de qualité à ses assurés. L'amélioration de notre qualité de service reste donc notre enjeu majeur et c'est avec la mobilisation de chacun de ses agents que les progrès peuvent être engrangés. Nos marges de manœuvre sont celles que l'on a eues et que l'on saura à nouveau trouver en continuant à agir plus fortement là où on a la main.

La diminution de la non-qualité, l'accompagnement, la mobilisation des collaborateurs restent au centre de nos préoccupations. Nous avons également développé des actions d'aller-vers nos adhérents particuliers et professionnels afin de mieux les informer et les accompagner (webinaires, campagne de communication sur les pièces attendues...), l'objectif étant de faire « bien du premier coup », et pour cela nous avons aussi besoin que nos différents publics sachent bien comment nous transmettre les données.

Nous constatons aussi à travers nos différents canaux de contacts un besoin fort de proximité et d'accompagnement ; pour autant il est aussi important de veiller à préserver notre capacité à répondre et d'éviter le plus possible les répétitions et l'usage pour un même sujet de tous les moyens de contact (téléphone, mail, courrier, rendez-vous).

La crise qui persiste (sanitaire puis ukrainienne) avec une inflation que nous n'avons pas vécue depuis longtemps peut

être un facteur de fragilisation ; et la MSA a su être présente pour appliquer et mettre en œuvre les différents dispositifs tels que l'indemnité inflation, les revalorisations de prestations et la gestion des dossiers de prise en charge de cotisations. N'oublions pas aussi que la MSA dispose d'une large offre de prestations extralégales d'action sanitaire et sociale permettant par exemple de faire partir en vacance chaque année des enfants.

Concentrer nos ressources et nos moyens sur le cœur de métier, « Faire mieux avec ce que l'on a », c'est choisir et faire des arbitrages ; c'est la raison pour laquelle dans ce contexte de réduction des moyens, l'offre de services sur le territoire, s'inscrivant dans le prolongement des missions de base de la MSA, a volontairement été réduite. Les activités des structures Présence Verte IDF, Alisé, FR Marpa ont été arrêtées, notamment en raison des difficultés à trouver un modèle économique permettant d'équilibrer le fonctionnement de ces structures, tout en préservant MSA Services (organisme de formation) et en développant les activités du PRIF qui nous aura permis de réaliser plus 1800 ateliers prévention en Ile-de-France.

Une mission de service public à conforter

La particularité de l'Ile-de-France avec sa proximité avec des grands comptes reste une réelle opportunité quant à l'affiliation de nouvelles entités agricoles et de développer davantage l'activité dans un contexte de vieillissement de la population agricole.

Par ailleurs, avec son partenariat avec la RATP pour la gestion des frais de santé la MSA a continué à démontrer sa capacité à faire partager son savoir-faire dans le cadre d'une activité gérée pour le compte d'un tiers ; il en va de même avec la gestion du SASPA dont la MSA Ile-de-France assure la plus grande partie du portefeuille.

L'année 2022 a aussi été marquée par l'ouverture de notre site France Services de Gentilly, lequel s'inscrit également dans cette logique puisque 2 questions sur 3 portent sur le périmètre de la Sécurité sociale dans lequel la MSA agit déjà fort de son guichet unique. Ce nouveau service permet d'apporter une réponse concrète à des usagers souvent éloignés du numérique ou des usages administratifs et je ne peux que regretter que l'Etat ne nous ai pas donné les moyens d'ouvrir davantage de sites.

Des partenariats à renforcer

Rechercher les synergies, mieux travailler et agir avec les Organisations Professionnelles Agricoles tels que la Chambre d'Agriculture, la FDSEA, les JA, l'UNEP, Agriculteurs d'Ile-de-France, Crédit Agricole, Groupama... est un élément clé de la réussite d'un service plus cohérent et efficace pour l'ensemble

de nos adhérents et de renforcer les formes de proximité avec et pour le monde agricole qui demeure pluriel.

La politique publique engagée sur le mal-être agricole et la prévention du risque suicidaire en agriculture en est un exemple. La MSA Ile-de-France désignée en 2022 comme chef de file du Comité technique régional, s'est organisée avec une référente afin de fédérer progressivement les acteurs du sujet et de pouvoir à terme mettre sur pieds un véritable réseau de sentinelles et une prise en charge suffisamment précoce des situations à risques. Il est là encore important d'être à l'écoute et d'agir ensemble en conjuguant nos énergies avec l'ARS, la DRIETS, la DRIAAF, la chambre d'agriculture, le syndicalisme agricole et plus globalement les OPA au service de nos adhérents.

Nos partenariats sont aussi à renforcer au sein même de la Sécurité sociale et je pense à nos collègues du Régime général avec lesquels nous poursuivons nos échanges par exemple dans le domaine de la gestion du risque ou dans le cadre de la lutte contre la fraude avec les Cnam, la famille avec les CAF, la CNAV pour la retraite, mais aussi avec l'URSSAF dans le cadre du contrôle extérieur.

Une présence territoriale à cibler

Proximité et présence territoriale font partie de l'ADN MSA, et constituent deux enjeux aussi importants pour la MSA IDF. Pour autant avec 8 départements il est essentiel de mieux cibler et de concentrer nos actions avec par exemple des choix d'ancrages territoriaux (Sud Etampois, Provinois, Sud Rambouillet...) pour y être utile et visible et disposer de territoires permettant d'innover en lien avec les acteurs locaux.

En conclusion, il est plus que jamais important d'agir, de conserver le lien humain et la dynamique pour toujours faire mieux avec ce que nous avons car nous le savons les leviers sont ceux que nous saurons créer.

La force du mutualisme et son engagement sont aussi une des clés de la cohésion de notre modèle MSA et doit rester une opportunité, a fortiori dans ce contexte général marqué par des évolutions sociétales dont on ne mesure pas encore tous les impacts.

Mais, vous pouvez compter sur mon engagement et celui des équipes MSA !

Laurent Pilette



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

L'année 2022 marque la fin de la première moitié de notre mandature et c'est l'occasion pour moi, en tant que Président du Conseil d'administration, d'en faire un rapide bilan.

Durant cette année le Conseil d'administration est resté fortement mobilisé et je tiens à souligner la qualité des échanges et des travaux réalisés avec les trois collèges : chefs d'exploitations agricoles, salariés agricoles, et chefs d'entreprises agricoles. C'est fort de la diversité des profils et des expériences que le dialogue se nourrit et s'enrichit. Cette année a aussi été placée sous l'angle de la solidarité et du soutien aux populations agricoles.

Si l'Île-de-France a été moins affectée que d'autres régions par la crise porcine et aviaire, il n'en demeure pas moins qu'elle l'a été par l'inflation engendrée par la crise ukrainienne, voire les épisodes de gel. De nombreux dispositifs (Pec gel, résilience...) de prise en charge ont été mis en place et mis en œuvre par la MSA qui a dû aussi gérer la complexité en découlant.

Ce soutien est vital, il en va de notre souveraineté alimentaire loin d'être acquise à une période où de plus un exploitant agricole sur deux partira en retraite dans les prochaines années.

La MSA a aussi poursuivi ses actions d'amélioration du service afin de le rendre plus homogène et de délais de traitement des dossiers de prestations. Je sais compter sur notre Directeur général et les équipes de la MSA afin de conduire à bien ses différentes missions et de rester attentifs aux adhérents.

Face à un niveau d'exigence de plus en plus croissant des assurés qu'ils soient particuliers ou entreprises, mais aussi des tutelles attendant toujours plus tout en donnant moins, le dialogue est indispensable afin de trouver le niveau de réponse acceptable conciliant les contraintes de chacun.

Sur le plan de la Vie Mutualiste je crois utile de rappeler combien la participation active des délégués cantonaux est un marqueur fort et nécessaire de la MSA. Combien aussi, elle devient difficile à susciter.



Gardons toujours à l'esprit que le modèle de la MSA est unique dans le paysage de la Sécurité sociale français et qu'il permet encore de conserver la proximité et le dialogue avec les adhérents.

Parmi les actions réalisées en 2022 avec nos élus je n'en citerai que quelques-unes qui font sens avec les besoins de notre région sur les vocations agricoles : l'alimentation et l'éducation à la santé et la prévention du suicide en agriculture.

Face à une société qui réclame plus de proximité, c'est bien dans la participation à ces actions que s'exprime pleinement le rôle et l'utilité de nos élus, sur le terrain afin d'être le relai de la MSA et d'identifier les besoins des adhérents et des différents territoires.

Néanmoins, force est de constater que la réalisation des actions repose souvent sur les mêmes personnes et je tiens à les en remercier; la seconde moitié du mandat devrait être l'occasion de mobiliser et d'attirer davantage de vocations. Il en va du modèle MSA.

Enfin et pour terminer cet édito je dirais qu'arrivé à mi-mandat il est à présent temps de préparer la prochaine mandature dont les élections se dérouleront en mai 2025 ; il n'est pas trop tôt tant il est important de faire vivre cette dynamique mutualiste, et de préparer le terrain afin de faire germer de nouvelles vocations pour que perdure et se développe notre MSA. Nous aurons besoin pour cela de chacune et de chacun d'entre vous !

Olivier Hue

LE COMITÉ DE DIRECTION



1 LAURENT PILETTE
Directeur général

2 MARINA LAPEYRE
Directrice comptable et financière

3 HERVÉ CHEMLA
Sous-directeur
Secrétaire général

4 JULIE FERRERE
Directrice adjointe
Protection sociale

5 MAUD BOULANGEY
Responsable Département des
ressources humaines

6 DR MATHILDE RISSE-FLEURY
Responsable du Contrôle Médical,
de la Gestion Du Risque et de la Prévention

7 DR VÉRONIQUE AZEMAR
Médecin chef de service
Département Santé Sécurité au Travail

8 EMMANUELLE COHADON
Direction de la relation de service et de l'action
sociale et territoriale

LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION (COG)

LA COG EST UN CONTRAT QUI FIXE LES OBJECTIFS ET LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR MODERNISER ET AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE, AUSSI BIEN EN TERMES DE MAÎTRISE DES DÉPENSES QUE DE MEILLEUR SERVICE RENDU AUX USAGERS ET CE, POUR 5 ANS.

Cette 6^{ème} COG a la particularité d'être la première à avoir été initiée avec des propositions de la MSA. En engageant la démarche, la MSA a tenu à garantir une cohérence avec les ambitions stratégiques portées par le plan MSA 2025.

La négociation se fait entre le Directeur général de la CCMSA et ses délégués, et l'Etat (le ministère de l'agriculture, le ministère des affaires sociales et le ministère du budget).

Mais cette COG est aussi le fruit de la mobilisation et de l'investissement d'un grand nombre de salariés MSA et des élus. Ensemble, ils défendent le positionnement d'opérateur de référence sur les territoires ruraux de la MSA.

AXE 1

UN SERVICE SOCLE DE QUALITÉ, PERFORMANT ET HOMOGENE

- Offrir une haute qualité de service sur tous les territoires
- Adapter la relation de service par une approche personnalisée des situations
- Déployer une relation de service dématérialisée adaptée aux attentes de nos adhérents
- Agir en amont et en aval des actes de liquidation pour assurer le paiement à bon droit des prestations et sécuriser les droits de nos adhérents

AXE 2

UN GUICHET UNIQUE ADAPTÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU MONDE AGRICOLE ET BESOINS DE PROXIMITÉ DES TERRITOIRES RURAUX

- Offrir aux entreprises et exploitants agricoles un service adapté à leur situation dans le cadre de la politique de recouvrement
- Accompagner les transitions de la vie active vers la retraite en mobilisant les capacités de l'interrégime et des partenariats
- Lutter contre les inégalités territoriales en santé et promouvoir la santé par la prévention et l'éducation
- Accompagner les populations agricoles par la prévention des risques professionnels et psycho-sociaux
- Déployer une politique d'action sociale et sanitaire au service de l'inclusion et des territoires ruraux
- Contribuer à la cohésion des territoires ruraux et fragiles par une présence renforcée et de proximité
- Mobiliser les capacités d'observation du guichet unique pour comprendre les enjeux sanitaires et sociaux du monde agricole

LA COG 2021-2025 COMPREND 3 AXES

Ces axes sont déclinés en 16 thématiques elles-mêmes déclinés en 53 engagements.

AXE 3

LE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

- Renforcer le pilotage et mobiliser les organisations pour améliorer la performance
- Renforcer la sécurisation des comptes du régime agricole
- Promouvoir une gestion durable du patrimoine immobilier et des achats
- Accroître la performance sociale de la MSA au travers d'une gestion des ressources humaines et innovante
- Mobiliser la performance des systèmes d'information pour gagner en efficacité

Localement, l'ensemble de ces objectifs sont repris et déclinés pour chaque caisse, de façon cohérente afin de mener ensemble la même stratégie et porter les mêmes ambitions, tout en tenant compte des particularités locales. Ce sont les Contrats pluriannuels de gestion (CPG), avec des indicateurs pour les différentes actions à mener.

GARANTIR LA QUALITÉ DE SERVICE

LA RELATION DE SERVICE

LA PRÉSENCE TERRITORIALE DE LA MSA ILE-DE-FRANCE EST UN ÉLÉMENT CLÉ DE SON ACTION EN FAVEUR DE LA PROTECTION SOCIALE DES AGRICULTEURS ET DES SALARIÉS AGRICOLES AINSI QUE DE LEURS FAMILLES. LA MSA MET DONC À LA DISPOSITION DE SES ADHÉRENTS UN RÉSEAU D'AGENCES LOCALES RÉPARTIES SUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION.

Elle y mobilise son guichet unique qui permet en un seul lieu la prise en charge globale des situations nécessitant conseils et accompagnement dans les domaines administratif, social et médical. L'accueil s'effectue avec ou sans rendez-vous selon la nécessité d'une approche personnalisée.

Enfin, pour identifier les besoins de ses assurés, la MSA leur propose régulièrement de répondre à des enquêtes de satisfaction sur la qualité du service rendu, soit à l'issue d'un contact, soit dans le cadre d'une enquête nationale annuelle.



L'ACCUEIL DANS LES 8 AGENCES

Si la crise sanitaire a contraint en 2020 et 2021 la MSA IDF à fermer ses agences, l'accueil physique (spontané et sur rendez-vous à l'accueil) est reparti à la hausse en 2022 avec près de 22 088 personnes accueillies dont :

- 12 341 visites spontanées ;
- 9 747 rendez-vous physique et téléphonique.

ACCUEIL PHYSIQUE EN SPONTANÉ : LA RÉPARTITION PAR SITE	
CERGY-PONTOISE	2 769
ETAMPES	1 149
GENTILLY	3 281
LE MÉE-SUR-SEINE	1 781
MEAUX	777
PROVINS	791
MANTES-LA-JOLIE	1 469
RAMBOUILLET	324
MSA IDF	12 341

RENDEZ-VOUS PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE : LA RÉPARTITION PAR SITE	
CERGY-PONTOISE	1 393
ETAMPES	937
GENTILLY	1 240
LE MÉE-SUR-SEINE	1 798
MEAUX	960
PROVINS	1 048
MANTES-LA-JOLIE	2 190
RAMBOUILLET	181
MSA IDF	9 747

L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

C'est le canal de contact toujours privilégié pour une réponse de premier niveau. En 2022, la plateforme téléphonique a répondu à 188 284 appels (contre 183 401 en 2021), émanant de :

- 92,7% particuliers ;
- 7,3% entreprises et tiers.

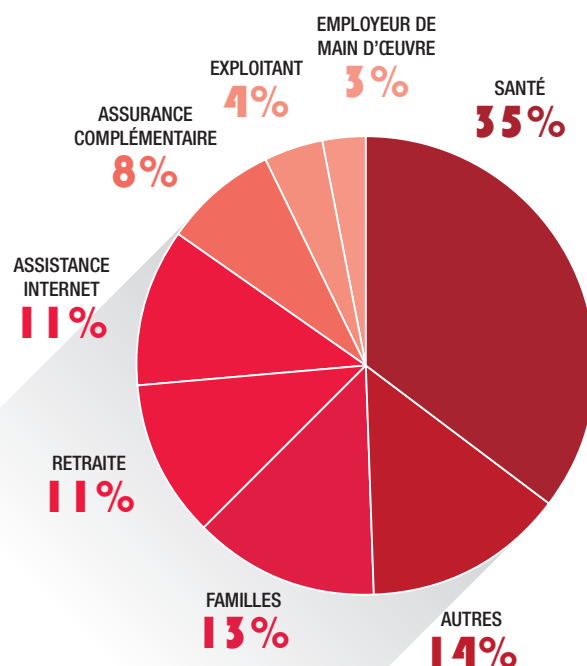
L'ACCUEIL ÉLECTRONIQUE :

La communication par mail devient également massive avec une augmentation des contacts au fil des années : plus de 25 000 mails reçus par rapport à 2020 et 101 497 mails reçus en 2022 (contre 84 695 mails en 2021).

RÉPARTITION DES MOTIFS PAR GRANDS DOMAINES SUR L'ENSEMBLE DES CANAUX DE COMMUNICATION EN NOMBRE ET POURCENTAGE

● SANTÉ	131 707	35%
● AUTRES*	50 997	14%
● FAMILLE	50 417	13%
● RETRAITE	43 199	11%
● ASSISTANCE INTERNET	42 770	11%
● ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE	29 557	8%
● EXPLOITANT	15 093	4%
● EMPLOYEUR DE MAIN D'ŒUVRE	12 290	3%
TOTAL	376 030	100%

* (Santé sécurité au travail, contrôle médical, gestion des individus...)



FAITS MARQUANTS :

L'année 2022 est marquée par l'arrivée du chatbot SAM, un robot conversationnel qui répond automatiquement aux questions simples et récurrentes. Il permet d'accompagner les assurés 24h/24h et 7j/7j en délivrant des informations de 1^{er} niveau.

LES CONSEILLERS EN PROTECTION SOCIALE

Ils répondent aux demandes d'accompagnement de la part des exploitants et chefs d'entreprise agricoles en difficultés financières par du soutien administratif ou pour les aider à faire face à des difficultés de paiement de cotisations sociales, en lien avec les aléas climatiques, économiques ou sanitaires.

Ils effectuent du soutien au paiement à l'amiable des cotisations sociales ainsi qu'à la réponse aux obligations déclaratives, telles que les Déclarations de Revenus Professionnels (DRP), les Déclarations Sociales Nominatives (DSN) ou encore, le Titre Emploi Saisonnier Agricole (TESA).

Cette mobilisation s'est traduite par :

- 3 985 mails et courriers ;
- 5 153 appels téléphoniques ;
- 776 rendez-vous.

Les conseillers ont permis de constituer :

- 413 dossiers échéancier de paiement ;
- 86 dossiers de prise en charge de cotisations à destination des agriculteurs en difficultés pour près de 218 000 €.

Les conseillers collaborent en outre avec la Chambre d'Agriculture pour animer des stages de formation dédiés aux chefs d'exploitation nouvellement installés et ils participent aux réunions destinées à conseiller ceux qui sont sur le point de prendre leur retraite. Ils ont ainsi animé 14 sessions de formation ou d'information.

ACTIONS DÉDIÉES AUX GRANDS COMPTES

La prise en charge des sollicitations des grandes entreprises agricoles au bénéfice de leurs salariés s'est traduite par :

- 2 opérations de transfert de 195 salariés qui ont rejoint le régime agricole suivies de permanences sur site afin d'accompagner les salariés dans leurs démarches et de leur apporter une réponse personnalisée ;
- 5 réunions de présentation du dispositif d'intégration auxquelles ont participé 170 salariés ;
- 16 séances d'entretiens protection sociale pour 139 salariés en visioconférence ;
- 5 réunions d'information retraite réunissant 204 participants et 4 permanences retraite au bénéfice de 50 salariés ;
- 404 sollicitations individuelles traitées ;
- Une démarche proactive de promotion de l'offre de services entreprise auprès des responsables RH des 10 plus grandes entreprises ;
- 21 réunions de travail avec les responsables RH des entreprises afin d'améliorer les processus de travail avec 47 participants ;
- Promotion des actions de prévention « Octobre Rose » en partenariat avec l'Institut Curie auprès de deux grandes entreprises.

LES SERVICES EN LIGNE

La MSA Ile-de-France met à disposition de ses assurés 85 services en ligne (SEL). Voici le top 5 des SEL les plus utilisés :

1. Consulter mes paiements
2. Mes derniers documents
3. Obtenir une attestation
4. Suivre mes demandes
5. Déposer des documents

ZOOM SUR

FRANCE SERVICES

En plus d'être l'un des 9 partenaires du réseau France services qui facilite l'accès de proximité aux services publics, la MSA IDF a ouvert le 2 mai 2022 dans ses locaux une agence France services composée de deux collaborateurs.

L'agence a rapidement présenté un taux de fréquentation soutenue et est devenue l'agence la plus fréquentée parmi les 16 France services du département. Effectivement, 6 875 demandes ont été traitées en 7 mois, soit une moyenne de 42 par jour.

Les publics rencontrés sont ceux ayant besoin d'aide

pour leurs démarches, notamment numériques. Dans 82% des sollicitations, l'utilisateur obtient la réponse complète.

L'usage de l'espace libre-service en pleine autonomie représente 2% des visites car la majorité des contacts nécessite un accompagnement individuel.

Deux événements ont marqué cette année 2022 : l'inauguration du site France services dans les locaux de la MSA le 7 octobre 2022 et la participation aux journées nationales France services avec de nombreuses animations.

France services

LE DÉPARTEMENT PRESTATIONS

LE DÉPARTEMENT
PRESTATIONS EST ORGANISÉ
EN PÔLES, EN CHARGE
DES PRESTATIONS SANTÉ,
FAMILLE, RETRAITE ET
COMPLÉMENTAIRE SANTÉ.

LE PÔLE RETRAITE

Voici les résultats 2022 des demandes de retraite en droit propre (DP) ainsi que les demandes d'allocation de solidarité aux personnes âgées (SASPA) :

TRAITÉS	2022	2021	ÉVOLUTION 2022/2021
DP SALARIÉS AGRICOLES	1 478	1 298	14%
DP NON SALARIÉS AGRICOLES	546	563	-3%
DEMANDES SASPA	2 801	2 731	+2%

Au total, et pour l'année 2022 nous avons reçu 4 832 demandes de retraite en droits propres soit une évolution de +29% par rapport à 2021.

NOS INDICATEURS :

- 81.08 % de droits propres ont été notifiés avant la date d'entrée en jouissance (objectif atteint) ;
- 30.76 % de droits propres ont été notifiés avant la date d'entrée en jouissance (objectif non atteint) ;
- 99.36% de dossiers SASPA ont été traités dans les 4 mois suivant leur réception (objectif atteint).

FAITS MARQUANTS :

- Le versement d'une aide exceptionnelle appelée "indemnité inflation" de 100€, mise en place par le gouvernement afin de préserver le pouvoir d'achat dans un contexte d'augmentation du prix des énergies. Elle a concerné :
 - 15 172 bénéficiaires du SASPA pour un volume financier de 1 517 200€, le versement a eu lieu en janvier 2022
 - 7 446 retraités pour 744 600€, versement en février 2022
- Le versement d'une Allocation Exceptionnelle de Solidarité aux bénéficiaires ASPA et SASPA de 100€, le 06/10/2022 à 8 490 bénéficiaires pour un montant global de 849 000€ ;
- La promulgation de la loi Chassaing 2 le 17 décembre 2021 avec la revalorisation des retraites de base des non-salariés agricoles, bénéficiant principalement aux conjoints et aidants familiaux versée pour 1 195 bénéficiaires pour un montant global de 19 642.03€ ;
- Le renforcement des liens avec la CNAV pour fluidifier et gagner en délai dans l'instruction des dossiers de réversion.

LE PÔLE FAMILLE

La mission de cette équipe porte sur le versement des prestations familiales et logement ainsi que celles liées au handicap et aux minimas sociaux. Voici le détail des prestations et leur répartition :

PRESTATIONS	NSA	SA	TOTAL	ÉVOLUTION 2022/2021
FAMILLES BÉNÉFICIAIRES D'AU MOINS UNE PRESTATION FAMILIALE, DE LOGEMENT, DE SOLIDARITÉ ET/OU D'HANDICAP	1097	12 579	13 676	3,16%
ALLOCATAIRES DE L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS	30	531	561	560 en 2021
ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ	274	4 978	5 252	5,14%
ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE	142	722	864	-1%
ALLOCATAIRES D'UNE PRESTATION LOGEMENT	171	3 193	3 364	2,56%
BÉNÉFICIAIRES DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE			2 818	-2%

NOS INDICATEURS :

% DE DOSSIERS PAYÉS DANS LES DÉLAIS		
TRAITÉS	OBJECTIF	RÉALISÉ
PRESTATIONS LÉGALES	19	18.96
MINIMAS SOCIAUX	16.5	15.24
LOGEMENT	16	22.52
SOLIDARITÉS	16.5	13.37
DROITS ET MUTATIONS	16.5	46.35

FAITS MARQUANTS :

- La réactivation de la coproduction téléphonique : il s'agit de récupérer plus rapidement auprès des allocataires certaines données manquantes à l'instruction de leurs dossiers en les appelant plutôt que de leur adresser un courrier ;
- La mise en place de webinaires sur le Revenu de Solidarité Active (RSA), le logement et la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) ;
- Le renforcement du plan d'actions dans le domaine qualité avec atteinte de l'objectif fixé à 7,4% pour un résultat à 6,46%.

LE PÔLE SANTÉ

L'équipe traite les demandes de remboursements de soins et tous les actes de gestion impactant la nature et le niveau de paiement. Elle gère également les actes liés aux droits maladie et instruit les dossiers CSS.

- 2 476 773 feuilles de soins électroniques payées soit +2,47%. En moyenne sur l'année 2022 les feuilles de soins électroniques ont été réglées en moins de 1 jour ;
- 126 680 feuilles de soins payées soit - 8%.

FAITS MARQUANTS :

La réorganisation de l'activité santé avec :

- Le recentrage de la Santé sur les prestations en nature ;
- Le transfert de l'activité Complémentaire Santé Solidaire dans l'équipe Famille ;
- Le transfert de l'activité Droits, Cartes Vitales et Mutations dans l'équipe Gestion des individus, avec l'objectif de gérer la situation de l'assuré et de son immatriculation jusqu'à la délivrance de sa carte vitale.

CHIFFRES CLÉS

Gestion pour compte de la Complémentaire

- Population gérée en 2022 : 46 657 bénéficiaires soit +2,1% ;
- Nombre d'affiliations traitées : 11 853 soit + 4% ;
- Nombre de factures papier payées : 60 507 (43 187 en 2021) ;
- Nombre de factures électroniques payées : 51 033 (50 934 en 2021).

Gestion pour compte de la RATP

- Nombre de factures papier payées : 87 241 (91 340 en 2021) ;
- Nombre de factures électroniques payées : 2 467 297 (2 429 800 en 2021).

LE DÉPARTEMENT COTISATIONS ET DONNÉES ENTRANTES

LE DÉPARTEMENT EST RÉPARTI EN DIFFÉRENTS PÔLES : COURRIER/NUMÉRISATION, COTISATIONS EMPLOYEURS, RECOUVREMENT-CONTENTION AINSI QUE LA GESTION DES INDIVIDUS.

LE PÔLE COURRIER NUMÉRISATION

Ce secteur assure la gestion du courrier arrivée et départ des ressortissants de la MSA et de la RATP dans le domaine de la santé.

	MSA	RATP
NOMBRE DE PLIS TRAITÉS	246 783	209 763
NOMBRE DE DOCUMENTS INDEXÉS	639 054	283 463

La tendance à la baisse du flux postal amorcée en 2020 avec la pandémie de Covid-19 se confirme, voire s'accélère en 2022. Les documents reçus des assurés via le service en ligne de dépôt de documents accessible depuis leur espace privé MSA, ont ainsi représentés près de 20% du volume total de documents réceptionnés.

SECTEUR COTISATIONS EMPLOYEURS

	ENTRÉES	TRAITÉES
PRECYCLAGE DES FLUX DSN	15 248	15 935
DÉCLARATIONS D'EMBAUCHE	20 596	22 604
MISE À JOUR DES DONNÉES EMPLOYEURS ET SALARIÉS	2 153	2 071

Les cotisations émises en 2022 :

COTISATIONS LÉGALES ET CSG SA ÉMISES	829 147 290,02 €
COTISATIONS LÉGALES ET CSG NSA ÉMISES	85 991 995,64 €
COTISATIONS CONVENTIONNELLES (SA ET NSA)	462 576 80,90 €

SECTEUR RECOUVREMENT-CONTENTIEUX

Voici le détail des différentes demandes traitées par le secteur :

	TRAITÉES
DEMANDES DE REMISE DE MAJORATIONS DE RETARD	444
DEMANDES D'ÉCHÉANCIERS DE PAIEMENT	94
ADMISSIONS EN NON VALEUR	38
DEMANDES DE PRISE EN CHARGE DE COTISATIONS	992

L'année 2022 aura été marquée par une très forte augmentation des demandes de prises en charge de cotisations. Cela s'explique par le plan de résilience économique et social mis en place par l'Etat afin de protéger les entreprises contre les effets de la guerre en Ukraine. Le bénéfice de ce dispositif a été sollicité par 854 dirigeants d'entreprises.

SECTEUR GESTION DES INDIVIDUS ET DROITS SANTÉ

	ENTRÉES	TRAITÉES
GESTION DE L'IMMATRICULATION	40 858	42 052
TRAITEMENT DES ADRESSES	9 019	9 083
TRAITEMENT DES RIB	24 968	25 120

Le secteur en charge de la gestion des individus a connu une évolution majeure en 2022. Ainsi, depuis le 1^{er} octobre les activités de gestion des droits santé et des cartes Vitales ont été rattachées à ce secteur, l'objectif recherché étant d'obtenir une plus grande efficacité sur ces activités. À titre d'exemple, cela permet une fois la naissance d'un enfant d'assuré de procéder au rattachement du parent en assurance maladie.

MOBILISER LE GUICHET UNIQUE

LE SERVICE DE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LA MISSION DU SERVICE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL DE LA MSA EST DE PRÉSERVER LA SANTÉ DES PROFESSIONNELS DE L'AGRICULTURE DANS TOUTES SES COMPOSANTES (PHYSIQUE, MENTALE, SOCIALE) EN S'APPUYANT SUR TROIS VALEURS FORTES :

- L'IMPLICATION DES TRAVAILLEURS AGRICOLES ;
- LA PROXIMITÉ, L'ÉCOUTE ET LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN ;
- L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS, DES EXPLOITANTS ET DES CHEFS D'ENTREPRISE POUR INTÉGRER LES PRINCIPES DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS.

Les maladies professionnelles, la qualité de vie au travail (condition indispensable pour la santé des personnes et la performance de l'entreprise) et l'employabilité des actifs vieillissants ou en situation de handicap sont des préoccupations à part entière de la démarche de prévention.



RÉPARTITION DU SUIVI MÉDICAL SA PAR FILIÈRE

EN NOMBRE	CULTURE ÉLEVAGE		TRAVAUX FORESTIERS		ETA JEV		ARTISANAT RURAL		COOPÉRATIVES		TERTIAIRE		DIVERS		NON AFFECTÉ À UN SECTEUR		TOTAL	
	VM*	EI*	VM	EI	VM	EI	VM	EI	VM	EI	VM	EI	VM	EI	VM	EI	VM	EI
SALARIÉS AGRICOLES EXAMINÉS	897	1 000	73	33	2 521	1 116	3	6	345	363	3 256	2 656	164	51	20	10	7 279	5 235
VISITES SYSTÉMATIQUES	129	-	10	-	412	-	-	-	59	-	523	-	49	-	4	-	1 188	-
VISITES D'EMBAUCHE	312	-	26	-	1 012	-	2	-	97	-	356	-	51	-	7	-	1 863	-
VISITES DE REPRISE	259	-	16	-	681	-	-	-	119	-	1 105	-	26	-	4	-	2 210	-
VISITES DE PRÉ-REPRISE	76	-	6	-	167	-	-	-	21	-	263	-	16	-	1	-	550	-
VISITES À LA DEMANDE	120	-	15	-	249	-	1	-	49	-	1 009	-	22	-	4	-	1 469	-
VISITES AUTRES (BILAN 50 ANS, ENQUÊTE)	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
EXAMENES COMPLÉMENTAIRES (VISIO, AUDIO)	269		33		1 194		7		81		201		75		11		1 871	

* VM : visites médicales - EI : entretiens infirmiers

RÉPARTITION DU SUIVI MÉDICAL NSA PAR FILIÈRE

EN NOMBRE	CULTURE ÉLEVAGE		TRAVAUX FORESTIERS		ETA JEV		TOTAL	
	VM*	EI*	VM	EI	VM	EI	VM	EI
NON SALARIÉS AGRICOLES EXAMINÉS	15	8	1	0	12	2	28	10

SUIVI MÉDICAL POUR LE COMPTE D'AUTRES MSA

EN NOMBRE	TOTAL	
	VM	EI
NON SALARIÉS AGRICOLES EXAMINÉS	52	59

L'année 2022 est une année d'émergence des nouveaux textes dans le cadre de la réforme pour renforcer la prévention en santé au travail. Cette réforme vient impacter notre organisation, la délégation du médecin du travail vers l'infirmière santé travail est un sujet important et la mise en place de la télésanté est innovante dans les pratiques de suivi des salariés.

Dans ce contexte sanitaire contraint en raison de la désertification médicale, à laquelle notre service n'échappe pas avec le départ de 3 médecins du travail en 2022. Le service SST a dû adapter son organisation pour répondre à ses obligations et assurer le suivi médical des salariés et des non-salariés agricoles.

L'intégration des infirmières s'est poursuivie avec l'embauche de 2 infirmières supplémentaires.

En 2022 l'activité médicale est stable et a fonctionné dans un modèle hybride, en combinant des visites en présentiel et la téléconsultation compte tenu du déploiement du télétravail dans les entreprises, impactant les missions administratives du service SST.

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

EN 2022, L'ÉQUIPE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL A POURSUIVI LA MISE EN ŒUVRE DU PSST 2021-2025 EN AGISSANT AUPRÈS DES STRUCTURES ET TRAVAILLEURS AGRICOLES SUR LES SEPT RISQUES INCONTOURNABLES :

1. CHIMIQUE
2. MACHINE
3. CHUTE DE HAUTEUR
4. TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES / TPS ?
5. FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ
6. PROMOUVOIR LA PRÉVENTION PRIMAIRE
7. AGIR SUR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE.

LES PROJETS SONT TOUS ADOSSÉS À AU MOINS UNE DES QUATRE AMBITIONS :

1. INTÉGRER LA SST DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ;
2. DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DES EXPOSITIONS ;
3. MOBILISER LES DÉCIDEURS SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ COMME ENJEUX DE PERFORMANCES ;
4. TRAVAILLER EN PLURIDISCIPLINARITÉ AVEC L'ÉCHELON LOCAL, LES PARTENAIRES ET LES ORGANISMES DE PRÉVENTION.



DES ACTIONS INNOVANTES PORTÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANCILIEN

PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER

La MSA Ile-de-France a initié avec son partenaire Centaure, 3 formations à la conduite d'engins agricoles pour les exploitants et leurs salariés chauffeurs d'engins. 24 travailleurs ont pu prendre conscience de la complexité de la réglementation et expérimenter les difficultés d'un freinage efficace sur route humide.

Un vrai succès intergénérationnel et inter-filières avec le village sécurité routière sur le site de Grosbois (Val-de-Marne). En coopération avec la Préfecture 94, le centre AFASEC et Le Trot, plus de cent visiteurs (apprentis – professionnels du paysage et du secteur hippique) ont pu profiter de la dizaine d'ateliers sensibilisant au risque routier de l'attelage d'une remorque aux niveaux modes de déplacements comme la trottinette.



MOBILISER LES DIRIGEANTS SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ COMME FACTEUR DE PERFORMANCE

L'OMS définit la santé comme un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Nous proposons ici une autre définition de la santé en lien étroit avec le travail, comme la résultante d'une capacité individuelle à se développer dans une organisation de travail. Travailler ce n'est pas exécuter mais prendre en charge l'écart entre le travail prescrit et le travail réel. Chaque travailleur devrait pouvoir agir en autonomie sur son propre travail, pouvoir sans crainte partager ses difficultés, expérimenter en sécurité de nouvelles méthodes moins coûteuses tant physiquement que psychiquement. Les entreprises comme celles du paysage doivent faire face à moult changements. Elles subissent ou accompagnent les transitions qu'elles soient sociétales ou environnementales. C'est sur ce thème que 80 entrepreneurs du paysage représentants plus de 3 500 salariés ont assisté au forum TRANSITIONS, organisé en septembre 2022 à l'hippodrome de Vincennes.



La prévention du mal-être est aussi une priorité du service SST avec sa particularité, celle d'une approche par le travail. Ainsi 15 entrepreneurs du paysage sont venus se former à la MSA sur les facteurs de stress du dirigeant. Une autre action « Du stress à la sérénité », en coopération avec l'action sanitaire et sociale, a permis d'accompagner des exploitants sur plusieurs séquences.

DES ACCOMPAGNEMENTS ORGANISATIONNELS, TECHNIQUES ET FINANCIERS AU PLUS PRÈS DES STRUCTURES AGRICOLES FRANCILIENNES


L'équipe de SST a accompagnée des projets de 202 chefs d'entreprise ou exploitants. Elle est intervenue dans 468 structures agricoles pour des conseils, des sensibilisations, des études de postes, et a assisté à 170 réunions légales (CSE et /ou CSSCT). 66 actions ont été portées au titre de l'initiation ou du suivi des cinq contrats de prévention.

Ces dispositifs peuvent paraître complexes car pluriels avec des critères d'éligibilités vécus parfois comme exigeants mais financés par des fonds publics. Chaque demande a été instruite avec succès et a débouché sur des réalisations concrètes d'amélioration des conditions de réalisation du travail.

L'AFSA (Aide Financière Simplifiée en Agriculture) et son pendant pour les exploitants, l'AFSE, sont des dispositifs comme les aides locales rapides à mettre en œuvre. Le contrat de prévention vise l'ancrage d'une stratégie et politique de prévention dans l'entreprise qui peut être à ce titre accompagnée pendant 3 ans.

RISQUES PRÉVENUS	TYPE D'ACCOMPAGNEMENT			
	AFSA	AFSE	CONTRAT DE PREVENTION	AIDES LOCALES
CHIMIQUE	1	1	5	1
CHUTES		-	5	3
POUSSIÈRES	1	-	5	-
TMS	26	18	5	8
TPS	2	-	5	-
TOTAL	30	19	5	12

LE SERVICE DU CONTRÔLE MÉDICAL/ PÔLE DE SANTÉ PUBLIQUE



LE CONTRÔLE MÉDICAL A LA RESPONSABILITÉ DE DONNER UN AVIS MÉDICAL POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS VERSÉES PAR L'ASSURANCE MALADIE, MATERNITÉ, INVALIDITÉ ET L'ASSURANCE ACCIDENT DU TRAVAIL AINSI QUE LA MALADIE PROFESSIONNELLE.

LES AVIS MÉDICAUX ET DENTAIRES : 40% CONCERNENT LES ARRÊTS DE TRAVAIL

En 2022, 23 558 avis médicaux ont été rendus par le Contrôle Médical., en baisse de 3.5% par rapport à 2021.

Ces avis concernent plus particulièrement :

- Le contrôle des arrêts de travail (plus de 40% des avis) ;
- La reconnaissance du droit à une prise en charge à 100% au titre d'affection de longue durée (près de 20% des avis) ;
- Les demandes d'accord préalable pour différentes prestations médicales ou dentaires : orthodontie, transport sanitaire, grand appareillage, oxygénothérapie, certains actes chirurgicaux (près de 15% des avis)
- La reconnaissance d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle et l'évaluation médicale de leurs séquelles ;
- L'évaluation médicale d'une invalidité ou d'une retraite au titre de l'inaptitude (y compris dans le cadre du SASPA)
- Les questions des services administratifs (QSA) concernent par exemple les transferts de dossiers médicaux inter-organismes, la prise en charge de soins à l'étranger, les demandes de sortie hors circonscription, l'accord de prestations en nature en rapport avec un AT ou une MP (plus de 20% des avis).

LES CONVOCATIONS AU CONTRÔLE MÉDICAL : EN AUGMENTATION DE 20% EN 2022

Les convocations des assurés au Contrôle Médical permettent une expertise médicale complète par le médecin-conseil et demeurent incontournables.

2 243 convocations ont été adressées en 2022, en hausse de près de 20 % par rapport à 2021. Cette augmentation a été possible grâce au renforcement de l'équipe des médecins-conseils en 2022 et au développement des téléconvocations, qui représentent désormais 1/3 des convocations. L'arrivée de la télémédecine est une « révolution » qui concerne

également le Contrôle Médical. Effectuée le plus souvent en visio-conférence sécurisée, elle est désormais bien intégrée par les assurés agricoles franciliens, de plus en plus familiers des nouvelles technologies, et qui, se voient dispensés d'un déplacement souvent pénible du fait de leur état de santé. Mais comme pour tout exercice médical, rien ne remplace un examen clinique de la personne, d'où, bien sûr, le maintien des convocations en centres MSA, principalement à Gentilly (40% des convocations).

**ZOOM
SUR**

LE PÔLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Le Pôle de Santé Publique, intégré au Service du Contrôle Médical, est placé sous l'autorité d'un médecin de santé publique. Il développe des activités entrant dans le champ de la prévention, de la gestion du risque, de l'offre de soins sur les territoires ruraux et des relations avec les professionnels de santé.

LE PLAN DE GESTION DU RISQUE DE LA CAISSE DE MSA IDF

Le Plan de GDR de la MSA IdF pour 2022 prévoit l'articulation du Plan National de Gestion du Risque maladie 2022 de la MSA avec le Plan pluriannuel régional de gestion du risque et d'efficience du système de santé (PPRGDRESS) ARS Assurance-maladie 2018-2022.

Le plan GDR de la MSA IdF regroupe 25 actions s'articulant autour des six axes suivants :

- Prévention
- Structuration de l'offre de soins
- Pertinence et efficience des produits de santé
- Pertinence et qualité des actes
- Pertinence et efficience des prescriptions d'arrêts de travail et de transports
- Contrôle et lutte contre la fraude

Il associe des actions touchant des thèmes variés et engage plusieurs services de la Caisse :

- Le service du Contrôle médical et son Pôle de de Santé Publique
- Les services Prestations santé
- La Lutte contre la fraude
- Le Contentieux

LUTTE CONTRE LA FRAUDE DE CERTAINS CENTRES DE SANTÉ OPHTALMO

À la demande de la CCMSA, et aux côtés du Régime Général, la MSA IdF s'est fortement engagée dans le contrôle de 9 centres de santé ophtalmologiques ciblés.

Plus de 2500 remboursements pour près de 600 assurés agricoles franciliens ont été analysés, laissant suspecter des centaines de facturations frauduleuses et un préjudice supérieur à 10 000€ pour la seule MSA IdF. L'instruction de la plainte déposée par l'assurance maladie a été confiée au Parquet.

**ZOOM
SUR**

MOBILISER LE GUICHET UNIQUE

L'ORGANISATION DE L'OFFRE DE SOINS SUR LES TERRITOIRES : 25 NOUVELLES STRUCTURES DE SANTÉ EN MILIEU RURAL ACCOMPAGNÉES EN 2022

Dans le contexte national de « désertification médicale », en particulier en zone rurale, la MSA Idf continue à être très fortement engagée dans l'accompagnement des nouvelles structures d'exercice coordonné, à savoir les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), en application de la politique nationale « Ma Santé 2022 ». Cette démarche s'inscrit au niveau régional dans un cadre d'un partenariat avec le Régime Général et l'ARS.

La MSA IDF a entamé, poursuivi ou formalisé en 2022 un partenariat avec les professionnels de santé de 9 projets de MSP : Charny, Avon, Chevry-Cossigny, Ozouer-le-Voulgis en Seine-et-Marne, Dampierre dans les Yvelines ; Bruyères-le-Châtel, Limours et Milly-la-Forêt en Essonne et Marly-la-Ville dans le Va-d'Oise.

À une échelle territoriale plus importante, elle s'est investie pour la création des 5 CPTS : Brie, Sud 77, Sud Yvelines, PEPS Sud Essonne et Sud Hurepoix.

Pour les années suivantes, le pôle de santé publique n'entend pas relâcher cette belle dynamique, puisqu'elle a initié des contacts avec la MSP de Us (95), et 5 nouvelles CPTS : Coulommiers, le Provinois, Claye Souilly (77), Vallée de Chevreuse (78), et le Vexin francilien (95).

La MSA Idf s'est également positionnée aux côtés des Communautés de communes rurales préoccupées des questions de santé et souhaitant contractualiser avec l'ARS dans le cadre d'un Contrat local de santé (CLS). Elle a participé en 2022 à l'élaboration des projets de santé des CLS de l'Etampois Sud Essonne (91), Rambouillet Territoires (78) et Nemours (77). Elle suit également le CLS de la Brie Nangisienne (77) et entame une collaboration avec le Centre de Santé Sud 77 (site de Châtelet-en-Brie).

LA PRÉVENTION

Financée par un fond de prévention institutionnel dédié, la MSA Idf a continué à développer de nombreuses actions de prévention. Par exemple :

- Les Instants Santé Adultes et les Rendez-vous préventions jeunes retraités. Ces consultations de prévention sont proposées périodiquement aux assurés agricoles entre 25 et 74 ans, ainsi qu'aux récents retraités, perçus comme sous-consommateurs de soins.
- La santé bucco-dentaire. La MSA invite à réaliser un examen de prévention bucco-dentaire, les femmes enceintes, les enfants et les jeunes, et les personnes âgées de 60 ans
- Les dépistages organisés des cancers du sein, du colon et

du col de l'utérus en partenariat avec l'ARS et le régime général. Il s'agit d'un enjeu essentiel de santé publique et d'un défi, les taux de participation à ces 3 dépistages étant insuffisants, en particulier en IDF (2021) :

- Cancer du sein : 62.6%
- Cancer du col de l'utérus : 42.9%
- Cancer colo-rectal : 29.3%

- La vaccination antigrippale
- Les ateliers de prévention du vieillissement réalisés par le PRIF, en partenariat avec la CNAV
- La prévention des addictions : il s'agit d'un sujet majeur de santé publique, ancien concernant le tabac ou l'alcool, ou récent concernant le cannabis ou les écrans, par exemple. La MSA IDF continue ou expérimente différents types d'approche :

- Moi(s) sans tabac en partenariat avec plusieurs établissements d'enseignement agricoles
- Dry January en janvier 2022 au sein de l'entreprise MSA Idf
- Consoville en partenariat avec Agrica (voir Zoom ci-dessous)

CONSOVILLE, UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON DE SE PROMENER POUR COMPRENDRE LES ADDICTIONS

**ZOOM
SUR**



CONSOVILLE, développé dans un le cadre d'un partenariat avec AGRICA, est un village digital interactif dans lequel la personne intéressée et habilitée se promène sur un mode ludique pour découvrir des informations, conseils et coordonnées de prestataires sur la thématique des addictions.

Le plan du village comporte 8 lieux bien identifiables, auxquels sont rattachées des propositions d'actions. Par exemple, l'école du village est le lieu d'acquisition de connaissances, le marché celui de téléchargements de contenus, la mairie, celui le recueil de votes, le théâtre, celui où une pièce produite au Festival d'Avignon peut être visionnée.

2022 fut l'année du lancement de l'expérimentation et 8 entreprises agricoles, grandes ou moyennes, ont accepté de tester CONSOVILLE. La 1^{ère} saison s'est terminée en février 2023, et à sa réouverture à l'automne prochain, le promeneur pourra constater que le village s'agrandit...

LA PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE

LA MSA ILE-DE-FRANCE EST ENGAGÉE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES DANS LA PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE ET A MIS EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT TELLES QU'UNE CELLULE PLURIDISCIPLINAIRE DE PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE, DE L'AIDE AU RÉPIT, UN DISPOSITIF DE RETOUR À LA VIE ACTIVE, MAIS AUSSI UNE VIGILANCE AU QUOTIDIEN.

Depuis Novembre 2021, une feuille de route interministérielle impulse une nouvelle dynamique régionale qui engage les différents partenaires/acteurs du monde agricole à prévenir le mal-être des exploitants agricoles et des salariés de la production.

Le sujet est prégnant pour le milieu agricole dont les statistiques nationales démontrent que le risque de mortalité par suicide est supérieur de 43,2 % en comparaison à l'ensemble des autres régimes de Sécurité sociale. Il appartient donc à tous les acteurs et partenaires du monde agricole de s'engager pour mieux prévenir les situations à risque et d'agir pour mieux combattre les fragilités identifiées. Dans ce cadre, la MSA Ile-de-France doit assurer la constitution et le déploiement régional d'un réseau de sentinelles en agriculture. Cette responsabilité et celle du pilotage du comité technique consacré à l'élaboration et au suivi du plan régional de prévention du mal-être, renforcent la place prise par la MSA sur le sujet.



ZOOM
SUR

LA MISE EN ŒUVRE DE LA GOUVERNANCE DU PLAN PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE EN ILE-DE-FRANCE

Un comité plénier et un comité technique régional installés par le Préfet de région ont la responsabilité de conduire les travaux de mise en œuvre de la feuille de route nationale « Prévention du mal-être et accompagnement des agriculteurs ou salariés de la production en difficulté » à l'échelle de l'Ile-de-France.

Le 19 Septembre 2022 s'est tenu le 1^{er} comité plénier piloté par la DRIAAF qui a réuni de nombreux acteurs du territoire au sein de la MSA. Etaient ainsi représentés : la DRIAAF, la Chambre agriculture, les Directions Départementales du Travail, la DRIEETS, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Régional Ile-de-France, les conseils départementaux, OCAPIAT, le CRCA Paris Ile-de-France, Groupama, la FRSEA, la FDSEA 77, la Confédération paysanne, les Jeunes Agriculteurs, le

Groupement des Agriculteurs Biologiques, l'Association des maires ruraux d'Ile-de-France et la MSA.

Le déploiement de cette feuille de route, est l'opportunité d'optimiser et de coordonner nos efforts en direction des populations agricoles en risque de mal-être.

Le comité plénier a donné pour objectifs de travail au comité technique :

- La réalisation d'un diagnostic des besoins et accompagnements existants sur le territoire francilien ainsi qu'une cartographie des acteurs ;
- L'établissement d'un plan d'actions issu du diagnostic ;
- La constitution d'un réseau sentinelles.

À la suite s'est tenu le 3 octobre 2022, le 1^{er} comité technique piloté par la MSA regroupant les 4 référents partenaires (MSA, DRIAAF, DRIEETS, DDT Chambre agriculture et ARS).

LES DISPOSITIFS MSA

La cellule de prévention du mal-être et du risque suicidaire composée de professionnels représentants toutes les expertises de la MSA. La cellule se réunit une fois par mois afin d'examiner les situations à risque qui lui sont signalées et elle effectue des préconisations et orientations. Ainsi, 71 situations ont été prises en charge en 2022 sur l'ensemble du territoire (54 % de salariés et 30 % de non salariés agricoles).

L'AIDE AU RÉPIT

Depuis 2017, la MSA propose ce dispositif d'accompagnement afin de lutter contre les risques psychosociaux et le burn-out en milieu agricole. Il concourt à une meilleure prise en charge du mal-être agricole. L'objectif spécifique est de permettre aux agriculteurs et salariés agricoles en situation d'épuisement professionnel de bénéficier d'un temps de répit par l'intervention d'un service de remplacement et d'offrir la possibilité d'un ressourcement personnel ou familial à travers un temps de répit et des actions de prévention. Le budget alloué a triplé, passant de 61 994 € en 2017 à 193 990 € en 2022.

RETOUR À LA VIE ACTIVE

C'est un dispositif d'accompagnement personnalisé, visant à maintenir en activité les assurés agricoles, affiliés à la MSA Ile-de-France et Agricola et à prévenir leurs risques de désinsertion professionnelle. Les professionnels des parties prenantes se sont réunies 6 fois en 2022 afin d'examiner les situations à risque qui leur sont signalées et d'effectuer si besoin des

orientations vers les prestataires conventionnés. En 2022, ce sont 131 personnes dont la situation a été étudiée et 40 personnes qui ont bénéficié d'un accord de prise en charge.

FAITS MARQUANTS :

La charte sentinelle et la formation

Cette charte nationale constitue un outil socle pour conforter l'engagement citoyen, bénévole et volontaire des sentinelles, véritables vigies pour détecter précocement des situations de mal-être parmi les exploitants et salariés agricoles, grâce à leur proximité territoriale, et effectuer des orientations vers les bons interlocuteurs. Un cahier des charges formation spécifique est déployé afin de faciliter la constitution du réseau sentinelles. Il est pour l'essentiel élaboré par l'Agence régionale de santé (ARS) de l'Ile-de-France.

Dans le cadre d'un appel à projets prévention du mal-être agricole, une action en Ile-de-France bénéficie d'un financement national et est appelée à se déployer dans tous les départements franciliens ainsi qu'au plan national. Il s'agit de l'action « Du stress à la sérénité » portée par deux collaboratrices des services ASS et SST. Elle a eu lieu en octobre 2022 et 8 personnes ont pu bénéficier d'un cycle d'accompagnement proposé sous forme d'ateliers après une conférence sur le thème « Le stress, ses sources et ses signaux d'alerte », animée par un psychologue du travail.



L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE (ASS) DE LA MSA ILE-DE-FRANCE MÈNE DES ACTIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DE LA POPULATION AGRICOLE FRANCILIENNE ET LUI APPORTE DES RÉPONSES SPÉCIFIQUES SOUS FORME :

- D'ACTIONS D'ANIMATION DU MILIEU RURAL ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL ;
- D'INTERVENTIONS DE TRAVAILLEURS SOCIAUX AUPRÈS DES FAMILLES ET DES RESSORTISSANTS EN DIFFICULTÉ ;
- DE VERSEMENTS D'AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES ET DE SUBVENTIONS AUX STRUCTURES.

Dans le cadre de son plan d'Action Sanitaire et Sociale 2021-2025, le service ASS intervient auprès de 3 publics : les actifs fragilisés, les familles et les personnes âgées.

LES ACTIONS COLLECTIVES RÉALISÉES EN 2022

Les travailleurs sociaux sont des professionnels formés à l'intervention sociale d'intérêt collectif. Les actions collectives conduites par l'ASS s'adressent à des publics variés, au-delà du public agricole : jeunes, familles, personnes en situation de handicap ou en insertion, précaires, aidants, personnes âgées, etc.

Ces actions sont complémentaires à la réponse individuelle qui peut être apportée en parallèle. Elles permettent une approche différente des problématiques rencontrées par les assurés. Tous les types d'actions ne sont pas organisés systématiquement tous les ans dans l'ensemble des 8 départements.

MOBILISER LE GUICHET UNIQUE

ZOOM
SURACCÈS AUX DROITS, ACCÈS AUX SOINS » À L'ENTREPRISE
ADAPTÉE CHLOROPHYLLE (78)

Une action « Accès aux droits, accès aux soins » s'est déroulée entre janvier et février 2022 dans une entreprise adaptée du 78. Une dizaine de personnes a pu ainsi profiter d'une action ayant comme objectif d'informer sur les droits sociaux et les démarches administratives, de faciliter l'accès aux soins en améliorant la connaissance du système de santé et de contribuer à la prise en charge précoce des facteurs de risque et d'éventuelles pathologies.



Après les 5 séances prévues au titre de l'action, un atelier collectif de sensibilisation « Bilan de santé » animé par le Dr Treppoz a été mis en place en mars ; celui-ci a ensuite proposé des entretiens individuels et confidentiels aux participants.

À la suite de cette action, des préconisations en matière de santé ont pu être formulées et deux aides aux frais de santé mises en place pour faciliter l'accès aux soins. L'action a été très appréciée des salariés et de l'entreprise.

En mars 2023, une action « Mes petits papiers » va permettre aux salariés de prendre conscience de l'intérêt de classer leurs documents administratifs, d'acquérir une méthode personnelle de classement avec mise en pratique et de favoriser la prise d'autonomie dans les démarches administratives.

14 actions à
l'attention des
actifs fragilisés
ont été menéesZOOM
SUR

DES PROJETS D'AIDE ALIMENTAIRE EN SEINE-ET-MARNE

Pour améliorer le quotidien des ressortissants et dans un contexte d'accroissement de la précarité, l'équipe de travailleurs sociaux de Seine-et-Marne a conçu un projet d'aide alimentaire innovant destiné aux personnes fragilisées par un accident de la vie ou par de faibles ressources. Cette démarche s'inscrit aussi dans une volonté de sensibiliser chacun à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée ainsi qu'à la découverte de la production locale. Elle se décline en 2 actions :

La 1^{ère} action s'intitule « MSA Solibon » et consiste en une distribution de bons d'achat alimentaire délivrés par les travailleurs sociaux selon les besoins repérés.

7 boutiques de produits fermiers faisant partie du réseau Bienvenue à la Ferme collaborent à ce projet depuis la fin de l'année 2022. D'autres distributeurs devraient rejoindre

ce projet dans les mois à venir. Cette action a déjà permis en quelques semaines à une vingtaine de famille de bénéficier d'une aide alimentaire.

La seconde action consiste en une distribution de paniers solidaires à l'occasion d'un événement participatif sur le thème de l'alimentation.

L'équipe ASS du 77 a fait appel à des producteurs locaux souhaitant s'investir dans ce projet par le biais d'un appel à manifestation, en collaboration avec l'association SOLAAL. Samedis 3 et 10 décembre 2022, 220 paniers alimentaires ont été distribués, en présence des élus MSA, à 133 familles percevant des minima sociaux, dans les agences MSA du Mée-sur-Seine et de Meaux. Les familles ont pu profiter à cette occasion des conseils d'une diététicienne.

46 actions à
l'attention des
familles ont été
menées

**ZOOM
SUR****L'ATELIER « LIEN
SOCIAL » (77)**

Plusieurs études ont établi que certains facteurs psychologiques comme le stress, l'anxiété, la dépression et l'absence de relations sociales adéquates exercent une influence négative sur la santé et diminuent significativement l'espérance de vie.

Dans un contexte difficile (post Covid-19, crise énergétique, augmentation du coût de la vie), les phénomènes d'isolement chez les seniors se sont accentués.

En réponse à ce constat, le service social MSA d'Ile-de-France met en place une action « lien social » au Mée-sur-Seine pour permettre à des retraités agricoles de se retrouver chaque mois pour échanger sur des thématiques en lien avec la santé, la solidarité, l'accès aux droits et aux loisirs. Les séances sont animées par deux travailleurs sociaux.

En décembre, les animatrices ont convié l'association « Léon la tête dans les étoiles », association reconnue d'intérêt général, qui fabrique et offre des clipettes de sonde nasale aux enfants hospitalisés en nutrition artificielle : près de 80 accessoires médicaux ont ainsi été confectionnés.

En 2023, l'atelier lien social se poursuit autour de nouvelles thématiques ; il est ouvert à tous les retraités MSA intéressés.

**25 actions à
l'attention des
personnes âgées
ont été menées**

**LES AIDES EXTRA-LÉGALES ACCORDÉES
EN 2022**

La MSA Ile-de-France a élaboré un règlement d'aides extra-légales qui s'applique à l'ensemble de ses ressortissants agricoles. Les aides répondent aux différentes difficultés que peut rencontrer un assuré tout au long de sa vie.

L'INTERVENTION SOCIALE INDIVIDUELLE :

L'intervention sociale individuelle est réservée aux ressortissants agricoles. Les travailleurs sociaux de la MSA Ile-de-France conjuguent accueil, conseil et orientation, afin de favoriser l'accès aux droits et aux soins.

À travers une évaluation globale de la situation des adhérents, le service social tente de faciliter la résolution de ses difficultés, qu'elles soient d'ordre administratif, social, médical ou familial.

À l'issue de cette démarche, une orientation vers les services sociaux compétents ou vers d'autres partenaires est effectuée, un travail en collaboration étant toujours privilégié.

1 083

**aides financières
instruites par les
travailleurs sociaux**

3 257

**dossiers suivis
ayant donné lieu à au
moins une intervention
sociale**



MOBILISER LE GUICHET UNIQUE

LA RÉPARTITION DES AIDES EXTRA-LÉGALES ACCORDÉES EN 2022

LES PRESTATIONS INDIVIDUELLES ASS	NB DE BÉNÉFICIAIRES EN 2022
LES AIDES EXTRA-LÉGALES EN DIRECTION DES FAMILLES	
L'aide exceptionnelle aux assurés en situation de fragilité	145
La participation aux frais de santé restant à la charge des assurés	◆
La participation aux frais de consultations psychologiques	◆
L'aide au retour à domicile après hospitalisation (ARDH)	◆
L'aide à domicile auprès des familles	16
L'aide au répit pour les aidants	◆
L'aide au répit des actifs agricoles en situation d'épuisement professionnel	◆
L'aide à la formation BAFA	6
L'aide ponctuelle à l'insertion professionnelle et à la mobilité	17
L'aide à la poursuite d'études	42
La prime à l'installation d'un(e) assistant(e) maternelle	2
L'aide « Équipement ménager et/ou mobilier »	53
L'aide « Accès à un logement »	9
L'aide « Amélioration de l'habitat et lutte contre l'habitat indécemment »	2
L'aide exceptionnelle pour l'arrivée d'un enfant	442
L'aide exceptionnelle à l'accueil du jeune enfant	3
L'aide à la garde sur les temps périscolaires	40
L'aide aux loisirs des enfants et des familles	1 127
L'aide aux vacances des familles	2 508
L'aide aux vacances des personnes en situation de handicap	◆
L'aide à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap	◆
L'aide pour la prise en charge de prestations indues en santé, retraite et invalidité	◆
L'aide aux frais d'obsèques	◆
LES AIDES EXTRA-LÉGALES EN DIRECTION DES PERSONNES ÂGÉES	
L'aide exceptionnelle aux assurés en situation de fragilité	19
La participation aux frais de santé restant à la charge des assurés	◆
La participation aux frais de consultations psychologiques	◆
L'aide au retour à domicile après hospitalisation (ARDH)	40
L'aide dans le cadre de soins palliatifs	5
Le panier de services pour l'aide au maintien à domicile des personnes retraitées	
1. L'aide à domicile	335
2. L'aide au portage de repas	11
3. L'aide à la téléassistance	13
4. L'adaptation du logement à la perte d'autonomie	◆
5. L'aide pour le maintien du lien social et l'autonomie dans la vie quotidienne	45
L'aide au répit pour les aidants	◆
L'aide aux personnes âgées en situation de précarité	381
L'aide à l'hébergement temporaire et accueil de jour	◆
L'aide à la garde de la personne âgée	◆
L'aide « Amélioration de l'habitat et lutte contre l'habitat indécemment »	5
L'aide « Équipement ménager et/ou mobilier »	◆
L'aide « Accès à un logement »	◆
L'aide pour la prise en charge de prestations indues en santé, retraite et invalidité	1
L'aide aux frais d'obsèques	◆

LES AIDES EXTRA-LÉGALES EN DIRECTION DES ACTIFS FRAGILISÉS	
L'aide exceptionnelle aux assurés en situation de fragilité	87
La participation aux frais de santé restant à la charge des assurés	335
La participation aux frais de consultations psychologiques	162
L'aide au retour à domicile après hospitalisation (ARDH)	18
L'aide à domicile auprès des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de fragilité	9
L'aide dans le cadre de soins palliatifs	◆
L'aide au remplacement sur une exploitation ou sur une entreprise agricole	25
L'aide au répit des actifs agricoles en situation d'épuisement professionnel	23
L'aide à la formation BAFA	◆
L'aide ponctuelle à l'insertion professionnelle et à la mobilité	◆
L'aide à la poursuite d'études	◆
La prime à l'installation d'un(e) assistant(e) maternel(le)	◆
L'aide « Équipement ménager et/ou mobilier »	◆
L'aide « Accès à un logement »	◆
L'aide « Amélioration de l'habitat et lutte contre l'habitat indécent »	◆
L'aide au répit pour les aidants	◆
L'aide à l'hébergement temporaire et accueil de jour	◆
L'aide à la garde de la personne âgée ou en situation de handicap	◆
L'aide aux loisirs des publics bénéficiaires du RSA ou de l'AAH	558
L'aide aux vacances des personnes en situation de handicap	1
L'aide à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap	2
L'aide pour la prise en charge de prestations indues en santé, retraite et invalidité	◆
L'aide aux frais d'obsèques	28
TOTAL	6 515

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2022

L'ASS intervient enfin par le biais de subventions, destinées à soutenir des projets variés s'inscrivant dans ses orientations politiques et visant le public MSA, en milieu urbain ou rural.

Instruites par les responsables départementaux ASS et par les travailleurs sociaux de la MSA avant d'être proposées au Comité d'Action Sanitaire et Sociale, ces subventions sont le fruit d'un travail partenarial avec des institutions, associations et structures intervenant dans les territoires. En 2022, 206 subventions ont été octroyées pour un montant total de 871 718,57 €.

LES SUBVENTIONS DESTINÉES AU SOUTIEN DE CERTAINS DISPOSITIFS OU PUBLICS :

- Soutien aux structures de médiation familiale : 40, pour un montant total de 88 844 € ;
- Soutien aux espaces de rencontres : 26, pour un montant total de 30 594 € ;

◆ Aides potentiellement comptabilisées sur un autre public

- Soutien aux Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) : 69, pour un montant total de 85 320,62 € ;
- Fonds Départementaux de Compensation du Handicap (FDCH) : 4, pour un montant total de 50 000 € ;
- Soutien aux centres sociaux et aux espaces de vie sociale : 15, pour un montant total de 83 000 € ;
- Grandir en Milieu Rural : 20, pour un montant total de 215 216,95 €.

LES SUBVENTIONS AUX STRUCTURES ET ASSOCIATIONS :

- 32, pour un montant total de 318 743 €.

Le budget global en matière d'action sanitaire et sociale s'élevait à 8,9 millions d'euros et il a été consommé dans sa totalité.

L'OFFRE DE SERVICE SUR LES TERRITOIRES





MSA SERVICES

MSA Services Ile-de-France a pour objectif de développer une offre de services sur les territoires conforme aux valeurs de la MSA, mais aussi de fédérer, soutenir et accompagner l'activité de ses membres. Elle peut développer des solutions en matière de formation, prestations de service, actions de prévention ou à caractère sanitaire ou social. MSA Services IDF est désormais principalement mobilisée dans le champ de la formation.

LA DÉMARCHÉ QUALITÉ

• La certification QUALIOPi

En décembre 2020, MSA Services a obtenu la certification qualité « QUALIOPi » au titre de la catégorie « actions de formation ». L'audit de surveillance a été réalisé le 27 septembre 2022.

• MSA Services est également titulaire d'une habilitation INRS pour la formation acteur Sauveteur Secouriste du Travail.

ACTIVITÉ 2022

La formation professionnelle

En 2022, l'offre de formation comprend 9 formations, dont 3 sur le thème de l'efficacité relationnelle :

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Sauveteur Secouriste du Travail – Recyclage (SST MAC)
- Gestes et Postures
- Initiation 1^{er} Secours
- Travailler en sécurité sur une exploitation agricole
- Protection incendie, équipier de première intervention
- Gérer les conflits dans l'équipe
- Communication : développer ses capacités d'écoute et d'expression
- Gestion d'équipe et management

MSA Services poursuit son partenariat avec Ocapiat, dans le cadre de l'appel d'offres sur les prestations de formations 2022-2023 suivantes :

- Maintenance et Sécurité
- Métiers supports

En 2022, 33 formations ont été délivrées dans le champ de la prévention :

- Sauveteur Secouriste du Travail – Initiale
- Sauveteur Secouriste du Travail – Recyclage
- Initiation 1^{er} Secours
- Gestes et Postures
- Protection incendie, équipier de première intervention

225 stagiaires ont été formés avec un taux de réussite de 98.50 % pour les formations certifiantes.

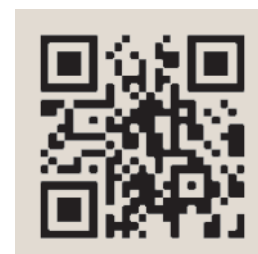
PRESTATIONS DE SERVICE

3 prestations d'accompagnement ont été réalisées :

- Finalisation de l'accompagnement des opérations de liquidation suite à la cessation d'activité de l'association FR MARPA au 31-12-2022 ;
- Animation du réseau REAAP 93 dans le cadre de la convention avec la CAF 93 ;
- Coordination de la formation « Conforter la position du chef d'entreprise : concilier passion, santé et performance » à destination des dirigeants de centres équestres franciliens, organisée avec le service Santé et Sécurité au Travail

COMMUNICATION

- Diffusion trimestrielle de la newsletter « Les actus MSA Services » aux salariés de la MSA Ile-de-France.
- MSA services est présente sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter.
- Voir la vidéo de présentation de son offre de formation : <https://www.youtube.com/watch?v=8kwAPXDvuCU>



LES MARPA EN ILE-DE-FRANCE

Une MARPA est constituée d'un ensemble de logements indépendants assortis de services.

L'objectif est d'offrir aux personnes âgées autonomes un lieu de vie qui préserve leurs repères en maintenant leur autonomie par le biais d'un accompagnement individualisé et de services appropriés.

LES ACTIONS EN 2022 :

L'animation du réseau est assurée par un référent, salarié de la MSA et se traduit par des rencontres régionales de responsables d'établissement 3 fois par an et un séminaire de travail sur le thème de la diversification de l'offre en Marpa, qui se poursuivra en 2023. L'objectif est de concevoir dans les Marpa franciliennes une offre de services complémentaire et alternative, si possible ouverte vers l'extérieur.

Opération distribution de Muguet :

Pour la 3^{ème} année consécutive, la MSA Ile-de-France a distribué aux résidents et au personnel des Marpa, à l'occasion d'un goûter et d'activités variées, du muguet fourni par un producteur du Val-d'Oise. La distribution a été assurée avec les élus et la direction.

Séjour à Cabourg :

Ce séjour, co-financé par la MSA Ile-de-France, la FR Marpa et Agrica, a permis aux résidents de sortir de leur environnement et de rompre leur quotidien durant 5 jours et 4 nuits, dans le centre de vacances Sweet home de Cabourg en Normandie. Ce projet visait également à valoriser et remercier l'engagement des responsables des Marpa durant la crise sanitaire.

20 ans de la Marpa de Bréval

La Marpa des Fleurs, située à Bréval dans les Yvelines, a fêté ses 20 ans le samedi 3 septembre 2022. A cette occasion, les maires de la communauté de communes des portes de l'Ile-de-France et son président M. Alain Pezzali, les conseillers départementaux Mme Josette Jean et M. Stefanini Patrick ainsi que le vice-président de la MSA IDF, M. Michel Grésille, se sont mobilisés. Au programme de la journée : une kermesse ouverte à tous, ainsi que la plantation d'un prunier.

Sketch-Frites

Cette pièce de théâtre est l'œuvre de la mobilisation de la troupe théâtrale de l'Épopée, en lien avec la caisse locale de Crédit Agricole CADIF de Fort de Bicêtre, et le concours moral et financier des 15 caisses locales CADIF couvrant les départements du Val-de-Marne et de l'Essonne, dans le cadre de l'action nationale du Groupe Crédit Agricole « Tous unis avec nos aînés », lancée en 2020.



RÉSIDENCES AUTONOMIE ACCUEILLANT JUSQU'À 24 RÉSIDENTS QUI SOUHAITENT BÉNÉFICIER D'UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET SÉCURISÉ, DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE.

LES 7 MARPA FRANCILIENNES SONT :

- **LA RÉSIDENCE DES CYPRÈS** à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) ;
- **MARPA DES SOURCES DE L'YERRES** à Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne) ;
- **LA MAISON DES FLEURS** à Bréval (Yvelines) ;
- **MARPA DE SÉNART** à Tigery (Essonne) ;
- **LES JARDINS DE SAINT-LAURENT** à Milly-la-Forêt (Essonne) ;
- **LES GRILLONS** à Vert-le-Grand (Essonne) ;
- **LES JARDINS DU VEXIN** à Vétheuil (Val-D'Oise).

Cette pièce est particulièrement destinée à des publics de personnes âgées vivant en établissement et visant à rompre leur isolement et à les réunir autour de textes de Fernand Raynaud.

Actions de Prévention :

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire au sein Marpa ;**
 - **Les ateliers du Prif :** la tenue d'ateliers du Prif au sein des Marpa se poursuit chaque année. En 2022, 4 thématiques ont été déployées ;
 - **Communication :** création d'une vidéo illustrant la vie dans une MARPA Ile-de-France.
- <https://www.youtube.com/watch?v=C8a7LPcxnZ0>



LE PRIF

DEPUIS SA CRÉATION, LE PRIF C'EST :

- 1 387 ateliers dans l'ensemble des arrondissements de Paris ;
- 1 116 ateliers dans 158 communes en Seine-et-Marne ;
- 966 ateliers dans 59 communes en Yvelines ;
- 869 ateliers dans 116 communes en Essonne ;
- 900 ateliers dans les 36 communes des Hauts-de-Seine ;
- 793 ateliers dans 40 communes en Seine-Saint-Denis ;
- 1 019 ateliers dans 47 communes du Val-de-Marne ;
- 700 ateliers dans 78 communes du Val-d'Oise.



**SOIT, AVEC AVEC
L'APPUI DES PARTENAIRES
OPÉRATEURS ET LOCAUX :**
plus de 100 000 retraités
sensibilisés via 8 600 ateliers, dont
près de 960 en distanciel, ce qui
représente 145 000 heures de
prévention dans plus de 530
villes en Ile-de-France.

FAITS MARQUANTS :

Le 28 septembre 2022, le Prif a célébré ses 10 ans à la Maison de la Chimie entouré de nombreux partenaires engagés au service du bien vieillir.

La journée a été l'occasion de revenir sur les temps forts du Prif, devenu un acteur majeur de la prévention et de la lutte contre la perte d'autonomie en Ile-de-France. Aux prises de parole variées se sont ajoutés des instants de convivialité et même des séances d'activités physiques collectives pour rester en forme durant la journée !

Le Prif a poursuivi la démarche de révision des contenus et d'harmonisation de son offre de services avec les ateliers Mémoire, Prévention Universelle et les ateliers d'activité physique L'Equilibre en mouvement et + de Pas.

Ce travail d'intelligence collective, mené avec l'appui du cabinet Julhiet Sterwen, a permis de doter le réseau d'un outillage commun et de proposer aux bénéficiaires une offre de qualité homogène.

L'action relative au passage à la retraite auprès des jeunes retraités a été renforcée par le déploiement de 168 ateliers Tremplin.

La programmation de cet atelier s'est appuyée sur l'action coordonnée de l'Assurance Retraite Ile-de-France et de la MSA Ile-de-France.

Le Prif participe aussi à la construction d'une culture commune de la prévention avec l'appui de SolidÂge et du Gerond'if via une campagne de prévention et de lutte contre l'âgisme en octobre 2022.

Le Prif a également pris part aux groupes de travail dédiés à la construction du plan national antichute coordonné par l'Agence Régionale de Santé.

Ces travaux de réflexion aux côtés de nombreux acteurs franciliens ont permis d'intégrer les actions déployées par le Prif comme autant de composantes essentielles de ce plan.

**LE PRIF A POUR
MISSION DE CRÉER,
DE COORDONNER, DE
DÉVELOPPER ET DE FINANCER DES
ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ
À L'ATTENTION DES PERSONNES
RETRAITÉES EN ÎLE-DE-FRANCE.**

DÉMARCHE QUALITÉ

Pour s'assurer de l'impact positif du parcours prévention auprès des retraités, le Prif s'appuie sur une démarche qualité qui a pour objectif de mieux connaître les participants, de mesurer l'efficacité de ses actions et de faire évoluer son offre au regard des nouveaux besoins et usages des retraités. En 2022, cette démarche a été renforcée par une nouvelle plateforme de recueil de données.

Enfin, le Prif a été mobilisé par un travail d'étude autour de la création de « Nudge » (coup de pouce) afin « d'encourager les jeunes retraités à prendre soin de leur capital santé et à participer aux activités du Prif », en collaboration avec ILC-France (International Longevity Centre) et la société d'études et conseil BVA.

PILOTER ET VALORISER LES RESSOURCES

LE DÉPARTEMENT FINANCES ET COMPTABILITÉ

LE DÉPARTEMENT TIEN LA COMPTABILITÉ ET ASSURE LA GESTION FINANCIÈRE DE LA CAISSE AUSSI BIEN SUR LES MISSIONS D'ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE, QUE SUR LA GESTION INTERNE DE LA MSA EN TANT QU'ENTREPRISE.



CHIFFRES CLÉS DU PÔLE COMPTABILITÉ TECHNIQUE

- **119 104 encaissements réalisés et affectés** (18 560 chèques, 11 048 virements et 89 496 prélèvements) ;
- **Prestations sociales versées : 890 313 354 €** soit 4 140 échéances de paiements contrôlées, validées et transférées au niveau bancaire ;
- **6 398 paiements manuels saisis et validés pour plus de 50.2 millions d'euros.**

PRESTATIONS SOCIALES	NBRS D'ÉCHÉANCES
APL	72
ASS	71
AVSA	281
ARIPA	42
CPU	237
INVALIDITÉ	103
MALADIE ESPÈCE	260
MALADIE NATURE	538
PAVA	261
PRESTATIONS FAMILIALES	309
PMT DIVERS	125
PMT GESTION	137
RENTE AT	159
TOTAL	2 595

PÔLE GESTION/TRÉSORERIE

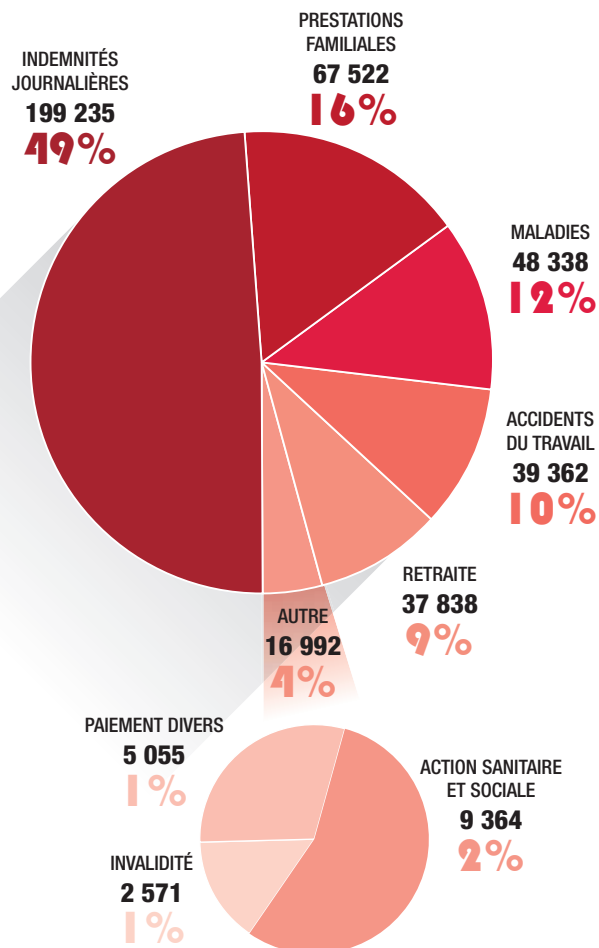
GESTION COURANTES

- 1 378 factures achats contrôlées et validées via le workflow
- 4 079 écritures saisies manuellement
- 810 notes de frais validées
- 250 demandes de financement

FAITS MARQUANTS :

- **Mise en place de l'outil GESTPATT en début d'année 2022**, qui permet la reprise des paiements en attente de coordonnées bancaires, et ainsi de pouvoir les remettre en paiement automatique aux adhérents ;
- **Intégration du Plan de Contrôle du Directeur Comptable et Financière dans l'outil OGRE**, afin de réaliser les contrôles.

GESTION DES PAIEMENTS EN ATTENTE



PLAN DE CONTRÔLE DU DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIÈRE

	OGRE	
	CONTRÔLE	DOSSIERS CONTRÔLÉS
INFORMATIQUE	31	31
DÉPENSES DE GESTION	52	53
DÉPENSES TECHNIQUES	31	50
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE	42	
RECETTE DE GESTION	25	25
RECETTE TECHNIQUE	99	124

CONTRÔLE ET CONFORMITÉ

CE SERVICE EST CHARGÉ DE 3 MISSIONS PRINCIPALES : LA SUPERVISION GÉNÉRALE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE, LA CONDUITE DE LA POLITIQUE D'AUDIT DE LA CAISSE, LE DÉPLOIEMENT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL RELATIF À LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD).



LE PÔLE CONTRÔLE INTERNE ET AUDIT

LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est une mission transverse mobilisant une pluralité d'acteurs et fondée sur trois principes :

- La responsabilisation des acteurs opérationnels en charge des différentes actions mises en œuvre ;
- La coordination assurée par le coordonnateur régional contrôle interne (CRCI) avec l'appui du Pôle CIA ;
- Le pilotage du dispositif par une instance collégiale : le Comité des Contrôles et de la Certification des Comptes (C4).

ORGANISATION DU PÔLE CONTRÔLE INTERNE ET AUDIT

Fondé sur un double principe de supervision (régionale) et responsabilisation (de chaque acteur), le pôle CIA témoigne d'une appréhension plus large des différents aspects du contrôle interne. Ainsi, le pôle est intervenu pour permettre à la caisse de mieux piloter le contrôle interne et donc de mieux maîtriser les risques inhérents à son activité :

- Sécuriser et formaliser les remontées trimestrielles et annuelles adressées à la Caisse Centrale dans le cadre du suivi de la mise en place des actions de contrôle interne. Ce résultat a été rendu possible par les nombreux points de diagnostic faits avec les équipes opérationnelles, ainsi que par un renforcement des informations communiquées au comité directeur chaque trimestre ;
- Assurer la diffusion des maintenances des actions de contrôle interne (ACI), portant sur les processus métiers (famille, cotisations, retraite...) et support (gestion de la paye, marchés publics, notamment) ;
- Coordonner et élaborer le bilan 2021 du contrôle interne, ainsi que le plan 2022, afin de les transmettre à la CCMSA ;
- Appuyer le secteur OST de la caisse pour définir, mettre en place et faire évoluer son plan de maîtrise des risques ;
- Déployer la démarche de protection des données dans le respect du RGPD.

AUDIT

L'audit interne a été relancé : un audit interne d'organisation du service famille a été réalisé à l'automne, donnant lieu à des préconisations, destinées à optimiser le fonctionnement de l'activité.

Campagne de contrôle national d'effectivité ACI

La MSA Ile-de-France a fait l'objet d'un contrôle de la part de la Caisse centrale concernant les actions de contrôle interne réalisées dans le cadre de ses activités.

Plan de continuité d'activité

Dans le prolongement des actions déjà menées depuis 2020 pour faire face à la crise sanitaire Covid-19 et décliner

les mesures gouvernementales, la MSA Ile-de-France a activé une nouvelle fois des dispositions relatives à la continuité d'activité de janvier à avril 2022 : intensification du télétravail, mise en place d'une jauge destinée à limiter la présence du personnel sur site, priorisation de l'accueil par téléphone ou sur rendez-vous.

Un test de plan de continuité a été réalisé fin novembre, avec la MSA Marne-Ardennes-Meuse, pour tester la coordination des deux caisses dans le cadre d'un scénario de forte indisponibilité d'un service mutualisé.

RGPD

La caisse met en œuvre les dispositions du règlement général relatif à la protection des données.

L'année 2022 a été l'occasion de communiquer sur le sujet en interne à destination de l'ensemble des collaborateurs à travers la création d'un espace dans l'intranet de la caisse.

De plus, une sensibilisation à la thématique a été réalisée à destination des collaborateurs des services jugés prioritaires (accueil et plate-forme téléphonique, service de back office). L'action va se poursuivre en 2023.

FAITS MARQUANTS :

Nouveau décret sur le contrôle interne du 22 septembre 2022 qui renforce le dispositif.

LE PÔLE LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET CONTRÔLE EXTERNE

La lutte contre la fraude et le travail illégal concourt au dispositif de contrôle interne et se décline chaque année dans le cadre de différents plans (Lutte contre la Fraude, Contrôle Extérieur, Gestion du risque avec le concours du Contrôle Médical), auxquels s'ajoutent en fonction d'un contexte particulier, des actions locales spécifiques. Les contrôles sont réalisés sur dossiers et sur le terrain, notamment pour ce qui concerne la lutte contre le travail illégal.

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE AUX PRESTATIONS ET LE TRAVAIL DISSIMULÉ

La cellule régionale de Lutte contre la fraude instruit les signalements de fraude et met en œuvre le plan local construit annuellement et répondant aux exigences du plan national LCFTI.

22 actions étaient priorisées dans le plan local LCF 2022.

La mobilisation des différents acteurs sur la lutte contre la fraude se traduit en interne par :

1. La sensibilisation de l'ensemble des agents de la caisse à la

PILOTER ET VALORISER LES RESSOURCES

lutte contre la fraude : le dernier trimestre de l'année 2022 a été marqué par la préparation d'une campagne générale de sensibilisation à la lutte contre la fraude comportant un module sur la prévention de la fraude interne ;

2. L'exploitation de l'ensemble des requêtes institutionnelles LCF obligatoires et la construction de requêtes locales ;
3. La continuité du déploiement du plan de lutte contre la fraude documentaire aux accueils physiques, assurant la transition entre les formations théoriques dispensées chaque année et la mise en pratique au poste de travail.

Et en externe par :

1. La présence et l'investissement de la caisse au sein d'une majorité de Comités Départementaux Anti-Fraude (CODAF et COLF) de la région. Ces comités sont devenus de véritables pôles d'impulsion de la politique territoriale de lutte contre la fraude et des lieux de légitimité des différents acteurs impliqués dans la LCF ;
2. Les enquêtes réalisées par le contrôle extérieur, en lien avec la cellule régionale LCF.

En 2022, au niveau de la fraude aux prestations, la caisse a atteint au global son objectif COG de 667 967 € car elle a détecté 809 481 € de fraude aux prestations.

Au total, le préjudice subi détecté par la caisse sur 2022 en matière de fraude aux prestations et cotisations et dans le cadre du travail illégal s'élève à 1 545 318 euros.

FAITS MARQUANTS :

La formation sur la fraude documentaire dispensée par la Police de l'Air et des Frontières dans la continuité des actions sur la détection de faux documents y compris identitaires.

LE CONTRÔLE EXTÉRIEUR

L'activité s'organise autour de 2 missions de base que sont le contrôle de la bonne application de la législation sociale (cotisations et prestations) avec d'éventuelles suites sur le terrain frauduleux, la lutte contre le travail illégal et dissimulé ainsi que la fraude aux cotisations.

LE CONTRÔLE DE LA BONNE APPLICATION DE LA LÉGISLATION SOCIALE

- En 2022, 125 contrôles d'entreprises et 250 enquêtes portant sur les revenus non salariés ainsi que sur l'affiliation ont été engagés.
- 49 opérations de travail illégal et dissimulé ont été menées

avec nos partenaires ou dans le cadre du CODAF. Le montant des redressements effectués à cette occasion s'est élevé à 735 837 €.

- Les redressements effectués s'élèvent à 1 353 605 € hors travail illégal.
- 233 contrôles de bénéficiaires ont été réalisés et ont permis d'identifier 500 623 € d'indus. Les contrôles ont privilégié les prestations soumises à conditions de ressources, de résidence et/ou d'isolement et les arrêts de travail. Pour autant, selon le principe déontologique du contrôle voulant que « toute personne est susceptible d'être contrôlée », tout type de prestation a été inclus au plan de contrôle, et ce sur l'ensemble du territoire francilien au regard de la population protégée.



RESSOURCES HUMAINES

À LA RECHERCHE D'UNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES PARTAGÉE ET INNOVANTE PERMETTANT D'ACCROITRE LA PERFORMANCE SOCIALE DE LA MSA.

Le service allie deux activités principales : d'une part le côté administratif de la gestion des ressources humaines en couvrant la paie, les aspects juridiques, les contrats de travail et d'autre part le développement des ressources humaines qui comprend la gestion des carrières, la gestion des compétences et des performances, le recrutement, la formation.

FAITS MARQUANTS :

L'année 2022 a été marquée par la réorganisation du service RH suite au départ de la responsable autour de 2 pôles : un pôle développement des compétences et un pôle paie-gestion administrative du personnel.

Un nouvel accord de télétravail a également émergé notamment en lien avec la période covid-19. Ce nouvel accord de télétravail a été mis en place et déployé au 1er juillet dernier. Aujourd'hui ce sont 323 télétravailleurs qui se sont inscrits dans des modalités de travail à distance régulières allant de 1 à 3 jours en fonction des métiers et autonomie de chacun.

Cet accord s'inscrit dans le cadre d'une démarche qualité de vie au travail (QVT) permettant d'allier un équilibre vie professionnelle et vie privée en réduisant les temps de trajets importants en Ile-de-France.

NOS CHIFFRES CLÉS

- **84,63%** formés sur 2022 (correspondant à 369 salariés) : au-delà de l'indicateur COG fixé à 65% pour 2022.
- **Nombre CDI 2022 : 411**
- **Nombre CDD 2022 : 35**
- **28 postes ont été pourvus sur l'année** dont 12 via la mobilité interne.
- **Notation obtenue sur l'index égalité femme/homme : 98/100**

STRATÉGIE ET PILOTAGE

SERVICE SUPPORT POUR L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS, LE PÉRIMÈTRE DU PÔLE APPUI AU PILOTAGE RECOUVRE LES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES MANAGERS ET DE SUIVI DE LA PERFORMANCE, LE PÔLE A EN CHARGE LE SUIVI GLOBAL DES INDICATEURS DU CONTRAT PLURIANNUEL DE GESTION 2021-2025.

LE PÔLE APPUI AU PILOTAGE

Il est spécialisé dans l'ingénierie d'outils de pilotage et de statistiques, d'administration des bases de données, d'extraction des données, et de marketing afin de promouvoir le digital en interne et en externe et renforcer la performance opérationnelle.

En 2022, l'accent a été mis sur la démarche d'optimisation des processus, le déploiement du Management Visuel de la Performance et la poursuite d'actions proactive vers les adhérents sur la complétude de leurs dossiers et l'utilisation des services dématérialisés (services en ligne).

FAITS MARQUANTS :

- Pilotage : déploiement du Management Visuel de la Performance dans les services ;
- Réunion des managers avec la CAF 78 pour partager sur les projets managériaux ;
- Requêtes : 173 demandes d'extraction de données et 652 requêtes passées ;
- Dématérialisation : 85 services en ligne, 40 tutoriels, 6 webinaires

LE SECRÉTARIAT DE DIRECTION GÉNÉRALE

Ce pôle assure la gestion administrative de la Direction générale ; il est en charge des relations avec le Conseil d'administration et organise ses différentes instances.

Le Conseil d'administration présidé par Olivier Hue est composé de 29 membres élus.

Dans le cadre de la mutualisation, deux rencontres par an sont organisées réunissant les Présidents, 1^{er} Vice-Présidents et Directeurs généraux de la MSA Ile-de-France et Marne-Ardenne-Meuse afin d'aborder les sujets communs aux deux caisses.

Par ailleurs, le pôle assure des missions de secrétariat du Directeur général, notamment pour ses missions de gestion et de représentation de l'organisme. Il réalise aussi des activités transverses et de coordination pour l'équipe de direction et les services. Dans ce cadre, il gère notamment les réclamations adressées au Directeur général ou provenant du Médiateur, ainsi que le suivi des délégations et différentes conventions signées par la MSA.

FAITS MARQUANTS :

- 7 Conseils d'administration et 1 Assemblée générale ;
- L'accueil au siège de Gentilly d'une réunion du Conseil Agricole Régional.

PÔLE COMMUNICATION

IL EST EN CHARGE DE LA
COMMUNICATION INTERNE ET
EXTERNE DE LA MSA IDF

SON PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉ EST NOTAMMENT :

- La gestion de l'espace public du site internet
- Des relations presse
- Des newsletters Pro et Particuliers : 8 par an
- Du site intranet
- Des supports de communication en agence
- De la mise en œuvre des campagnes de communication institutionnelles et locales. À ce titre plus de 160 campagnes de communication ont été menées en 2022.
- Des événementiels internes et externes

Ces campagnes viennent à la fois en appui des actions menées par tous les secteurs de l'entreprise : Back Office Relation adhérent, Santé Sécurité au Travail/Prévention des Risques Professionnels, Pôle prévention, Contrôle Médical... et elles contribuent aux engagements de la COG.

LA COMMUNICATION EN CHIFFRE

- 189 articles parus dans la presse
- 430 abonnés sur le compte LinkedIn
- Plus de 350 supports de communication (affiches, brochures, flyers, plaquettes, kakémonos) ont été créés ou réactualisés pour accompagner et promouvoir les campagnes de communication et les actions menées auprès des adhérents par les différents secteurs de l'entreprise : le Back Office, RA, l'ASS, SST, le Contrôle Médical, la Gestion des Risques et la RH, la vie mutualiste

FAITS MARQUANTS :

- Inauguration de la France Services à Gentilly
- Création du compte LinkedIn
- Création du nouvel Intranet
- Les campagnes de promotion des formations et événements de la SST
- La RSSE
- Évolution du site Internet avec le module employeur
- Reprise des interviews internes
- La COG
- MSA Solidaire
- Lutte contre la fraude Interne
- Les p'tits ateliers nutritifs
- Humanoo
- Sécurité Informatique
- Saga MSA en ligne
- BSI
- Agri Ecoute
- Les newsletters MSA&Vous et pro
- Reprises des campagnes
- Stratégie d'influence
- Par ailleurs, les travaux préparatoires de l'Assemblée générale suivie de la convention du personnel ont fortement mobilisé le service.

PÔLE IMMEUBLES, ACHATS ET INTERVENTIONS DIVERSES

LE PÔLE IMMEUBLES

En charge du suivi de la maintenance technique, des contrôles réglementaires, de la réalisation des travaux dans tout ou partie dont la MSA Ile-de-France est propriétaire ainsi que la sécurité.

En 2022, le pôle immeubles a poursuivi la rénovation et le renouvellement du mobilier des sites extérieurs, pour plus de 300 000 € :

- au Mée-sur-Seine en faisant procéder à la réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse, soit 821 m² ;
- à Etampes : 350 m² ont été repeints, et 256 mobiliers neufs installés (bureaux, armoires, sièges...) ;
- à Mantes : 83 m² ont été repeints, et 2 bornes de recharge pour véhicules électriques ont été implantées.

Concernant le site de Gentilly, 3 bornes de recharge pour véhicules électriques ont été ajoutées dans le 1^{er} sous-sol du parking de l'Atriode.

Outre le rechargement des véhicules électriques de la flotte automobile de la caisse, elles pourront être utilisées par les collaborateurs de la caisse pour recharger leur véhicule personnel.

PÔLE ACHATS ET INTERVENTIONS DIVERSES

Cette équipe à la charge de la flotte automobile, de l'inventaire ainsi que d'intervention diverses.

L'année 2022 a été l'occasion de poursuivre les démarches engagées avec :

- L'optimisation de la gestion de la flotte automobile par un meilleur suivi de l'utilisation et des dépenses afférentes ;
- Une dynamique d'achats responsables, en privilégiant par exemple du papier recyclé et le recyclage des bonbonnes à eau par un nouveau prestataire ;
- Des interventions sur les différents sites pour optimiser les postes de travail et les locaux : déploiement de matériels ergonomiques (repose pieds, pupitre...), pose de supports écrans, aménagements d'espaces de réunion et/ou de restauration...



PÔLE INFORMATIQUE

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

En charge de la mise à jour des réseaux informatiques et de l'installation des logiciels et des matériels, l'équipe gère et administre aussi l'architecture informatique et téléphonique, la sécurité d'accès aux données et leur préservation.

L'équipe conseille les utilisateurs et participe aux études et projets de la MSA d'Ile-de-France sur tous les aspects informatiques et/ou de téléphonie. Elle gère également l'activité éditique et planification de traitement.

FAITS MARQUANTS :

- Atriode : installation de la teams room en Salle du Conseil
- déploiement de certaines Applications Informatiques Locales (procencours, Cures etc.), le déploiement de TWS caller pour la reprise de la coproduction téléphonique, le changement d'une partie du parc informatique (ordinateurs portables).



CONTACTS MSA

ILE-DE-FRANCE

PARTICULIERS

● **POUR NOUS ÉCRIRE :**

MSA Ile-de-France
75691 Paris cedex 14

● **POUR NOUS CONTACTER :**

Tél. : 01 30 63 88 80

ENTREPRISES

● **POUR NOUS ÉCRIRE :**

MSA Ile-de-France
BP 137
75664 Paris cedex 14

● **POUR NOUS CONTACTER :**

Tél. : 01 30 63 88 80

POUR VOUS RECEVOIR

NOS AGENCES MSA EN ILE-DE-FRANCE

● **PARIS-PETITE-COURONNE**

131, av. Paul-Vaillant-Couturier
94250 Gentilly

● **SEINE-ET-MARNE**

- 378, rue Aristide-Briand
77350 Le Mée-sur-Seine
- 47, av. du Président-Allende
77100 Meaux
- 4, rue du Général Delort
77160 Provins

● **YVELINES**

- 10 bis, rue des Abattoirs
78200 Mantes-la-Jolie
- 98, rue d'Angiviller
78120 Rambouillet

● **ESSONNE**

140, rue Saint-Jacques
91150 Étampes

● **VAL-D'OISE**

Immeuble Ordinal
Rue des Chauffours
95000 Cergy-Pontoise



iledefrance.msa.fr



MSA Ile-de-France

Siège social

131, avenue Paul-Vaillant-Couturier
94250 Gentilly



**santé
famille
retraite
services**

L'essentiel & plus encore